

EDITO - Milieux humides à la rescousse !

Depuis plusieurs décennies, les messages sur le rôle important des zones humides de nos territoires, sur le cycle de l'eau et la biodiversité se succèdent : bientôt un 4ème plan national d'actions, les journées mondiales tous les 2 février, les journées techniques, les publications, les rendez vous des gestionnaires animés par les CATZH, la sensibilisation des citoyens.. Comme un terreau qui gagne en maturité et en fertilité... Toutes ces actions conduites sur une longue période ont permis une réelle prise de conscience.

C'est heureux.. et je veux saluer tout particulièrement ici l'engagement des gestionnaires : agriculteurs, forestiers, particuliers, communes, syndicats.. qui adhèrent au réseau animés par la CATZH. La région Occitanie, l'Europe et l'Agence financent ces missions de proximité basées sur l'écoute, l'information, l'échange. A l'échelle nationale, l'existence de ces cellules est une particularité du bassin Adour-Garonne.. leur succès est le vôtre.

Les évolutions liées au changement climatique sont déjà sensibles sur notre bassin et elles vont s'amplifier encore : de nouveaux défis se présentent à nous. La préservation des milieux humides existants ne suffit plus ; pour améliorer la régulation des cycles de l'eau, contribuer à l'équilibre quantitatif des territoires et limiter les assecs de petits cours d'eau, réduire les dégâts occasionnés par les inondations, il faut retrouver des zones humides disparues, les restaurer, voire les créer en zone urbaine pour recevoir les eaux de pluies..

Nous avons plus que jamais besoin d'elles et de vous, gestionnaires qui en prenez soin. L'Agence de l'eau poursuit et amplifie son accompagnement technique et financier en lien avec l'ensemble des partenaires des services de l'Etat et des collectivités.

Lucile GREMY, Directrice-Direction des interventions et de l'expertise eau et milieux
Agence de l'eau Adour-Garonne



Du lien entre les acteurs et le territoire

Le 16 juin 2021, l'ADASEA a accueilli, en compagnie du Syndicat de gestion des Rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL), la **Commission Milieux Naturels du Comité de Bassin Adour-Garonne** pour une session délocalisée à Gimont.

Ce fut l'occasion d'illustrer la mise en œuvre concrète des orientations de l'Agence de l'Eau en matière de milieux humides. L'ADASEA a fait le bilan des actions menées pour la préservation des prairies inondables de la Gimone depuis 16 ans, de l'inventaire de 2005 au projet « filière foin » de 2020. Ce sont ensuite Jean-Paul Roumeguère, Jean-Claude Doutré et Cyril Duffaut qui ont reçu la Commission dans leurs prairies inondables de Gimont et Escorneboeuf, pour expliquer leur implication dans la préservation et la valorisation de ces prairies humides: pratiques de pâturage et fauche, complémentarité

avec les cultures, concours des prairies fleuries, contrats MAE, restauration, tests de foin, ... Les membres de la commission, dont certains venaient de Charente, ont été agréablement surpris par ces prairies et leurs agriculteurs !



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Les acteurs du territoire concernés par la question de l'Eau ont engagé le travail d'élaboration d'un **Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)** sur

le bassin versant de la Neste et les rivières de Gascogne. Cette démarche est portée par le Conseil Départemental du Gers et s'appuie sur la concertation de l'ensemble des acteurs réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

L'élaboration du SAGE permettra de partager l'état des lieux et de mieux coordonner les politiques locales vis-à-vis des enjeux de gestion quantitative, de qualité de l'eau, des milieux aquatiques et des zones humides.

Le 17 novembre 2021, les membres de la CLE ont visité la zone humide de l'Isle Jourdain dans le cadre de leur programme de formation. La CATZH a présenté l'ensemble du travail mené depuis 2004, le site, son historique et sa gestion.

Réseau des gestionnaires

850 gestionnaires sont engagés dans la gestion de
1184 mares et étangs,
1485 ha de prairies humides et/ou inondables et ont
bénéficié de conseils de gestion de la CATZH.



Face aux enjeux du changement climatique, l'Entente pour l'Eau a lancé l'appel à projet « Restauration des zones humides de tête de bassin versant ». De 2021 à 2024, l'ADASEA participe à 2 projets retenus un avec le SYGRAL sur la Gimone, l'autre avec l'Institution Adour et 2 syndicats de rivière landais (Midou Douze et Adour Midouze) sur le Midour.



Les bassins versants de la Gimone et de l'Arrats abritent encore d'importants réseaux de milieux humides, notamment dans le lit majeur des rivières. Ainsi, mares, étangs, prairies inondables et/ou humides représentent autant d'enjeux pour la qualité de l'eau et la biodiversité. Avec l'évolution de l'agriculture, certains de ces milieux sont aujourd'hui menacés de disparition.

Dans le cadre de cet appel à projet, le SYGRAL s'est associé à l'ADASEA et au CEN Occitanie pour préparer la mise en place de travaux de restauration. Ainsi, pour trois sites gersois, l'ADASEA a réalisé des inventaires faune/flore afin de fournir des conseils précis et de préserver au maximum les fonctionnalités des milieux et leur richesse écologique.



Les sous-bassins versants du Midour amont, du Petit Midour et de la Moulie disposent d'un vaste réseau de milieux humides qui jouent des rôles importants pour la gestion de l'eau et la biodiversité. Certains milieux (mares, étangs, prairies humides) sont dégradés et méritent d'être restaurés pour remplir leurs fonctions.

L'objectif est d'améliorer les connexions et l'état des milieux, en analysant le fonctionnement hydraulique à l'échelle des propriétés foncières. Une aide à la restauration à hauteur de 80% des travaux est prévue pour 30 mares, 1 étang et 6 ha de prairies humides ciblés par rapport aux enjeux fonctionnels majeurs qu'ils représentent.

25 ha de prairies restaurées pour la Jacinthe romaine

Dans le cadre du programme régional de restauration de prairies humides à Jacinthes de Rome et Flûteau Nageant, porté par le Conservatoire Botanique des Pyrénées et Midi Pyrénées (CBNPMP) et financé par l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'ADASEA 32, animateur local du programme, a organisé des chantiers de restauration de prairies à Jacinthe de Rome. Le programme a débuté en 2016 dans le Gers avec la sélection des parcelles nécessitant une restauration. Avec « les gestionnaires », la CATZH a rédigé les cahiers des charges et les plans de gestion. Les premiers travaux encadrés ont commencé en 2019 avec le débroussaillage d'une parcelle de 1,5 ha. Les suivis réalisés en 2020 ont permis de s'assurer de la repousse de la Jacinthe de Rome et 24 ha supplémentaires ont alors été restaurés chez 6 agriculteurs. Les travaux étaient plus variés (débroussaillage, dessouchage de frênes, nivellement de sol). Les suivis réalisés en 2021 ont une nouvelle fois permis de confirmer le maintien des Jacinthes de Rome sur les parcelles malgré des interventions plus lourdes qu'en 2019. En 2021, dernière année du programme pour réaliser des travaux de restauration, ce sont plus de 16 ha de prairies inondables qui ont été restaurés.



Au total, ce sont 41 ha de prairies à Jacinthe de Rome qui ont été restaurés avec 10 agriculteurs.

Chantier Myriophylle du Brésil



Le 5 juillet 2021, la CATZH a été sollicitée par la commune de Castelnau-Barbarens et par la formation pour adultes BTS GPN du CFPPA de Mirande pour intervenir sur la mare communale, envahie depuis plusieurs années par le **Myriophylle du Brésil** (*Myriophyllum aquaticum*), plante exotique envahissante qui peut former des herbiers très denses.

L'expérience de la CATZH dans la lutte contre ce type de plante a permis de **présenter la biologie de cette espèce et de mettre en place une méthodologie d'arrachage robuste et efficace. Pas moins de 9 m³ de Myriophylle du Brésil ont été arrachés.**

Chantier d'arrachage de Jussie



Les 14 et 21 octobre, la CATZH a organisé 2 chantiers participatifs d'arrachage des herbiers de Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) sur le lac de Caupenne, grâce à la coopération de la mairie, de la Fédération de Pêche 32, de la société de pêche de Caupenne et des animateurs Natura 2000.

Le but de cette opération était de contenir les herbiers avant qu'ils ne colonisent la queue d'étang abritant des pieds d'Isnardie des marais (*Ludwigia palustris*) et de Souchet de Micheli (*Cyperus michelianus*), espèces peu communes dans le département. L'arrachage manuel est sélectif et moins impactant sur le milieu.

Au terme de ces 2 jours d'intervention, ce sont environ 1 710 L de Jussie qui ont été arrachés.



L'Agence de l'Eau Adour Garonne a initié en 2019 une expérimentation de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) sur plusieurs territoires du bassin versant Adour Garonne. L'ADASEA est organisme auditeur sur les 3 territoires gersois et structure animatrice du territoire « Gers amont » au titre de la CATZH, elle réalise également le conseil « prairies humides » auprès des agriculteurs engagés.

Bilan « Gers amont » en 2021 :

Les PSE sont basés sur 3 critères principaux d'éligibilité:

- ✦ La diversification de l'assolement,
- ✦ La faible utilisation de traitements,
- ✦ La présence d'infrastructures agro-environnementales (mares, haies, lisières, prairies humides) et leur bonne gestion.



49 agriculteurs



253 000€ pour un an



3147 ha de cultures et prairies engagées
2231 ha de prairies
53 ha de prairies humides

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Depuis 2015, l'ADASEA poursuit la contractualisation de MAEC sur plusieurs territoires répondant aux enjeux de préservation des milieux humides. Les contrats de la campagne 2016 se sont achevés en 2021. Les agriculteurs concernés ont eu la possibilité de se réengager en fonction des mesures pour une durée de 5 ans ou de 1 an renouvelable en 2022.

Bilan des MAEC à enjeux milieux humides ré-engagés en 2021 (estimations approximatives, sous réserve d'instruction des dossiers 2021) :



7 territoires
2048 ha concernés



146 exploitations bénéficiaires



1243 ha de prairies engagées

344 ha terres arables converties en prairies

207 ha de prairies inondables ou humides maintenues

692 ha en mesures systèmes



15 km de fossés



52 mares et étangs

Le réseau des gestionnaires : foin, pêche et abreuvement



Des aménagements pour l'abreuvement

25 novembre 2021

à Marsolan (32)

Les éleveurs du GAEC Saubestre ont aménagé plusieurs points d'abreuvement en berge de mare et de cours d'eau.



L'objectif est d'améliorer l'usage, la qualité de l'eau et de préserver le milieu à travers la **restauration d'une mare et la mise en place de 4 descentes aménagées et d'un bassin gravitaire**. La CATZH a accompagné le projet qui a été cofinancé à 80% par l'Europe et de l'Agence de l'Eau (mesure 441 du FEADER).

Ecopêche

2 octobre 2021

à Hontanx (40)

Deuxième édition de l'écopêche du Pesqué



Cet évènement annuel co-organisé par PIMAO et ses partenaires autour de l'activité de **pisciculture extensive des étangs de l'Armagnac** a été ponctué de diverses animations et interventions. Une quarantaine de personnes ont participé à la balade avec visite d'un moulin, 100 à l'inauguration du four à pain et au repas, et une trentaine aux ateliers sur la biodiversité et la gestion des étangs présentés par le CD40, la CATZH, et Landes Nature, suivis de la conférence sur la thématique : "Quel avenir pour nos étangs ?".

Rencontres dans les prés inondables de la vallée du Gers

Le 21 septembre 2021, agriculteurs, futurs agriculteurs du BPREA du CFPPA de Mirande, animateurs et gestionnaires CATZH discutaient avec l'équipe technique du **projet de valorisation des prairies naturelles inondables**. Salariés de l'ADASEA, conseiller fourrages de la Chambre d'Agriculture, ingénieur de recherche à l'INRAE ont présenté le programme en cours sur les vallées du Gers, de la Gimone, de l'Arrats et de la Save. Le groupe a visité les prairies de Fabien Wolszczak et Christian Sovran à Sainte-Christie et Puysegur.





Le 2 février 2021, a eu lieu la **Journée mondiale des zones humides (JMZH)** qui commémore la signature de la Convention internationale de Ramsar (1971). A l'occasion de ce 50ème anniversaire, la CATZH organisait une visite de la zone Humide de L'Isle Jourdain. avec une météo particulièrement favorable et une décrue spectaculaire de la zone. Cette journée a permis au groupe d'élus et de gestionnaires présents, de découvrir dans un 1er temps, la station d'eau potable de la commune de l'Isle Jourdain. Dans un 2ème temps, le groupe est remonté jusqu'au point de prélèvement dans la rivière en explorant une partie de la Zone Humide Prioritaire de l'Isle Jourdain, aussi identifiée comme l'un des 28 sites prioritaires parmi les 75 Espaces Naturels Sensibles que compte le département du Gers.

Le Concours des pratiques agro écologiques prairies & parcours



Ce Concours récompense les pratiques des éleveurs sur des **prairies naturelles témoignant d'un bon équilibre d'un point du vue agricole et écologique**. En 2021, la 7ème édition s'est déroulée sur le territoire de l'Armagnac.

Les éleveurs lauréats ont été récompensés à la foire Gascogn'Agri organisée par les Jeunes Agriculteurs le 4 septembre à Caillavet. M. Beurskens et C. Carsuzaa représenteront le Gers lors de la finale nationale au prochain salon de l'Agriculture à Paris.



L'expo photo « Prairies naturelles »



En 2020, l'ADASEA a organisé un Concours photo sur le thème « **Prairies naturelles : une richesse pour la biodiversité et le paysage gersois** ». Ces photos ont été réunies au sein d'une exposition photo itinérante qui sera prêtée sur demande. Une expo dédiée aux zones humides est également disponible.

Associations, collectivités, collèges, lycées, Réservez les expos au 05.62.61.79.50

Ecoutez l'émission consacrée au Concours photo sur le site de **Radio Coteaux**.

<https://www.mixcloud.com/radiocoteaux/emission-adasea-24-fevrier-2021/>

Emission du 24 février animée par Pierre Escorsac avec la participation de Marc Didier, éleveur et Président de l'ADASEA.



Les partenaires de la CATZH

Toutes ces actions sont possibles grâce aux partenariats noués avec un réseau d'acteurs:



Contact :

ADASEA32, Maison de l'Agriculture, 3 chemin de la Caillaouère CS70161, 32003 AUCH CEDEX
tél : 05.62.61.79.50 mel : a032@adasea.net site : www.adasea32.fr



Rédaction et conception :
Equipe CATZH

Crédit photos : ADASEA 32

